

Zeitschrift: Technique agricole Suisse

Herausgeber: Technique agricole Suisse

Band: 45 (1983)

Heft: 5

Rubrik: Nouvelles des Sections

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nouvelles des Sections

Section fribourgeoise

Assemblée générale

Sous la présidence de M. André Roulin, Arconciel, l'Association fribourgeoise des propriétaires de tracteurs, qui compte 3148 membres, a tenu hier mardi sa 40e assemblée annuelle, à Mézières/Romont. Une bonne participation. A l'ordre du jour, outre les tractanda ordinaires, une modification des statuts et une conférence donnée par M. Genton, de la maison Shell, Lausanne, sur les huiles pour moteurs.

Le procès-verbal, tenu par M. Küenzi, ainsi que les comptes, présentés par M. Schafer, ont été approuvés à l'unanimité. Les finances sont saines, l'association ayant un intérêt public, ne vise pas à réaliser un bénéfice financier proprement dit de son activité. Une part des entrées est consacrée à des cours, des conférences, des démonstrations.

Du rapport d'activité, 1982 retenons que 8384 tracteurs agricoles, au total, étaient immatriculés dans le canton. L'Association fribourgeoise fait partie de l'Association suisse ASETA, qui publie un périodique «Technique agricole», un moyen d'information sur les nouveautés, les tendances et les problèmes particuliers de la technique agricoles. Les cours pour permis de catégorie G ont rassemblé 551 jeunes gens et jeunes filles. Les examens sont placés sous la responsabilité de l'Office de la circulation; ils se sont déroulés dans seize endroits différents du canton: 526 permis G ont été délivrés. Les entrepreneurs de moissonneuses-batteuses se réunissent pour fixer les tarifs à appliquer. L'association s'assure la collaboration d'un avocat. Des conventions sont signées avec les fournisseurs de carburants et lubrifiants qui octroient une rétention aux membres affiliés.

Quant à la modification des statuts, elle porta essentiellement sur la désignation de l'association qui sera désormais «Association fribourgeoise pour l'équipement technique de l'agriculture», en tant que section de

l'Association suisse du même nom. Elle met l'accent sur le développement des connaissances professionnelles de ses membres et des agriculteurs en général, par l'organisation de cours de tous genres, par la diffusion de renseignements dans la presse agricole et par la collaboration à d'autres institutions poursuivant un but analogue. Au programme d'activité 1983, figurent à nouveau des cours de préparation aux examens pour de jeunes conducteurs; on mettra l'accent sur la prévention des accidents, et il sera organisé une grande démonstration de machines pour le travail du sol. La réunion prit fin sur l'exposé de M. Genton, plein d'utiles renseignements pratiques.
(Isp) (Tire de «La Liberté», Fribourg

«TECHNIQUE AGRICOLE»

Administration: Secrétariat central de l'Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture – case postale, 5223 Rümligen AG. Adresse postale de la Rédaction «Technique Agricole»: case 210, 5200 Brougg AG.

Régie des annonces: Annonces Hofmann SA, Case 229, 8021 Zurich, Tél. 01 - 207 73 91.

Prix de l'abonnement frs. 22.– par an.

Gratuit pour les membres de l'ASETA.

Parait 15 fois par an.

Droits de reproduction réservés.

Imprimerie et expédition:

Schill & Cie SA, 6000 Lucerne.

Annonces Hofmann SA, Case 229, 8021 Zurich

Tél. 01 - 207 73 91

Le numéro 6/83 (numéro BEA) paraîtra le 7 avril 1983

Dernier jour pour les ordres d'insertion:

21 mars 1983

Annonces Hofmann SA, Case 229, 8021 Zurich

Tél. 01 - 207 73 91
